



Consignes de sécurité

ATTENTION!

Les consignes de sécurité sont importantes. Pour assurer la sécurité des personnes, il est essentiel que les informations ci-dessous soient suivies. Gardez ce manuel d'instruction.

Ces équipements ne sont pas faits pour être utilisé par des personnes (enfants inclus) qui ont des déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ou qui n'ont pas l'expérience ou les connaissances suffisantes.

Ne laisser pas jouer un enfant avec les appareils de contrôle. Garder hors de portée des enfants les appareils de contrôle.

Ne pas utiliser l'équipement quand un réglage ou une réparation est nécessaire. Des réparations peuvent être apportées uniquement par une personne autorisée.

ATTENTION:

Les instructions sont importantes. Pour la sécurité des personnes, il est essentiel que les instructions ci-dessous soient respectées. Conserver le manuel d'instructions. L'équipement électrique n'est pas adapté à l'usage de personnes (enfants inclus) qui ont une incapacité physique ou sensorielle, ou qui n'ont pas l'expérience ou la connaissance nécessaire. Les personnes doivent recevoir les précautions ou instructions sur l'utilisation de l'équipement électrique par la personne en charge de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés pour éviter qu'ils ne s'amusent avec l'équipement électrique.

NE PAS laisser un enfant seul s'amuser avec l'équipement. Laisser hors de portée des enfants les appareils électriques.

NE PAS utiliser l'équipement électrique pour effectuer des réparations ou des réglages. Les possibles réparations doivent être réalisées uniquement par une personne autorisée.

ATTENTION : RISQUE D'EXPLOSION EN CAS DE REMPLACEMENT DES PILES PAR DES PILES NON CONCUES POUR CE TYPE D'EQUIPEMENT. REMPLACER LES PILES COMME INDIQUÉ SUR LE DOCUMENT.

Les piles usagées doivent être jetées, en utilisant les bennes à ordures ou les zones de tri dédiées (voir la réglementation en vigueur).

Les piles doivent être retirées de l'équipement avant d'être jetées. En cas de fuite d'acide des piles, enlever les et nettoyer proprement la carte électronique, les éléments de contacts et les possibles traces de liquide à l'aide d'un chiffon sec et remplacer les par des nouvelles.

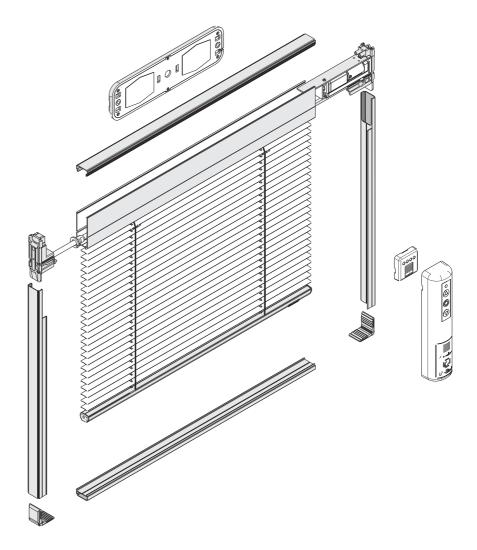
Disposition

Dans la gestion des déchets, la télécommande radio est considérée comme appartenant à la catégorie DEEE (Déchet d'Equipement Electrique et Electronique).

Pellini SpA a toujours été très sensible à la protection de l'environnement et répond aux exigences de la loi italienne sur les DEEE, depuis le 13/08/2005. Comme il est mentionné dans la directive européenne 2002/96/CE, les composants électriques ne peuvent pas être détruit comme des déchets urbains. A la fin de son cycle de vie, les composants doivent être conduit à l'un des centres de tri sélectif pour les DEEE. Pour plus d'informations, contacter le centre de tri de votre ville, qui veille au respect, à l'accessibilité, à la pertinence du tri et à ce que chaque propriétaire emmène leurs déchets produits sur leur territoire dans les unités de tri dédiées.



SL20F SL22F



Le store vénitien ScreenLine® SL20F ou SL22F, avec à l'intérieur du caisson supérieur un moteur interne pour l'intégration dans un double vitrage, est fabriqué en accord avec les hautes spécifications techniques et les standards de production.

Les mouvements du store vénitien, orientation des lamelles et montée / descente du store, sont réalisés grâce à un moteur encodeur qui permet d'avoir une vitesse constante d'où une fonction de synchronisation sûre avec plusieurs stores. Un logiciel spécial détermine le début et la fin des stores, par un processus d'auto-mémorisation.

Le moteur a deux vitesses. Une vitesse réduite pendant (a) l'action d'orientation afin d'assurer la meilleure précision d'inclinaison des lamelles et (b) quand il s'approche de l'arrêt final pour éviter un arrêt brusque.

Le store ralentit avant d'atteindre les limites, haute et basse, dans le but d'éviter une tension excessive des cordelettes et garantir une meilleure longévité des composants. Une vitesse rapide permet de relever et descendre plus rapidement le store. Le moteur et l'ensemble du système électronique du store sont positionnés dans le caisson supérieur, sur le côté du caisson il a été spécialement conçu un système d'absorbeur de choc pour réduire les vibrations et réduire sensiblement les « bruits ». Le caisson supérieur est aussi équipé d'une prise électrique spéciale avec un connecteur spécifique intégré à l'intercalaire permettant d'être connecté avec l'alimentation externe et ainsi garantir l'étanchéité totale du double vitrage.

1. caractéristiques techniques

Le moteur est installé dans le caisson supérieur dans la partie haute du fait de la bobine, le moteur est également actionné par une équerre « spéciale » ; ce système permet à la position du premier trou de la lamelle d'être plus proche de l'angle, garantissant une meilleure stabilité du store. Le système électrique intègre un inverseur de polarité qui permet de monter / descendre tous les stores connectés et d'être complètement synchronisé en utilisant seulement deux fils. Un système de fin de course intégré au caisson assure un arrêt de sécurité du store en position basse. La conception du système d'enroulement de la cordelette procure une plus grande précision du parallélisme de la barre de charge pendant la montée et descente. La cordelette et les échelles ont été modifié entraînant des améliorations sur la nature verticale des échelles qui améliorent le parallélisme des lamelles et augmentent la nuance de celles-ci par la réduction de lumière à travers leurs trous.

 Hauteur
 300 – 2.500 mm

 Largeur
 300 – 2000 mm

Superficie maximum 3,5 m²

Hauteur de pile 4,0% de la hauteur du store + 60 mm

Groupe moteur

24V DC alimentation, absorption maximum: 300 mA

Vitesse d'exécution : 50 rpm

Torque: 0,8 Nm

Moteur

Bobine de classe F (155°C); broches 50% CU, 47% C, 3% MoS2; diamant commutateur fini

Réducteur

Complètement fabriqué en acier. Engrenages dentés, jante externe abordée, support planétaire avec guide rouleau, double roulement en sortie.

Total Ratio: 214:1 (95:1 dans le réducteur; 2,25 dans l'équerre)

Encodeur

Encodeur magnétique en Néodyme, avec un grand champ magnétique et une force d'attraction jusqu'à 120°C. Solidement fixé à l'arbre moteur par l'intermédiaire d'un écrou en laiton.

Carte électronique

Fabriqué dans des composants industriels standard. Plage d'utilisation (-20°C +100°C) et contrôle l'encodeur, fonction de limiteur de vitesse et sécurité moteur.

Caisson supérieur

Aluminium extrudé, alliage A6063S-T5.

Dimensions : largeur 20 mm, hauteur 54 mm avec 5 mm de retour qui réduit le passage de la lumière entre la première lamelle et le caisson supérieur.

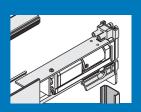
Poudre de couleur à coordonner avec les lamelles.

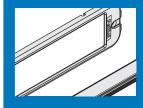
Lamelles

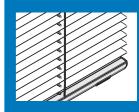
Aluminium, alliage AA 6010-T8. Dimensions: largeur 12,5 mm, épaisseur 0,2 mm.

Peinture polyester à haute résistance. Couleurs disponibles : neuf.

Les lamelles ont un traitement spécial conçu pour éliminer les possibles émissions chimiques produites à l'intérieur du double vitrage, quand elles sont exposées à la chaleur et aux ultraviolets c'est-à-dire pour le désembuage.











Performances solaire et lumineuse uniquement pour les lamelles

COULEUR LAMELLE	S102	S106	S125	S130	S142	S149	S155	S156	S157
Réflexion solaire %	70	62	57	58	65	68	42	65	43
Réflexion de la lumière	78	72	63	65	69	75	48	62	44
Absorption solaire %	31	38	43	42	35	32	59	35	57

Tissu Verosol® (modèles plissés)

Tissu en polyester tissé, pli de 14mm, avec microfilm en aluminium appliqué à travers un système d'aspiration. L'adhésion du microfilm est conforme aux normes en vigueur EN-ISO 7523 et le tissu est de classe 1 (un) ignifuge.

Couleurs disponibles : 18 en 3 degrés de transparence.

Tissu Vanity

Tissu en polyester plissé, pli de 14mm, non ignifuge. Couleurs disponibles: 2.

Caractéristiques de performance du tissu Verosol®

Tissu plissé Verosol®	Réf l exion	Réflexion	Absorption	Transmission	Transmission
Fabric	solaire %	lumineuse%	solaire %	solaire %	lumineuse %
812	71	66	20	9	9
816	52	50	28	20	22
878	74	74	21	5	5

Caractéristiques de performance du tissu Vanity

Tissu plissé Vanity Fabric	Réflexion lumineuse %	Absorption lumineuse %	Transmission Iumineuse %
White C000	46	4	51
Cream C010	40	13	46

Barre de charge

Aluminium extrudé, alliage A6063S-T5.

Dimensions: largeur 14 mm, hauteur 10mm.

Usiné avec imbrication de deux profils.

Poudre de couleur a coordonné avec les lamelles.

Echelle

Thermo fixé 100% polyester. Hauteur 10 mm. Excellente stabilité des dimensions et de la couleur pour les rayons UV. Traité pour éviter les possibles émissions chimiques produites à l'intérieur du double vitrage.

Corde interne

Corde interne thermo fixé 100% polyester, avec une excellente stabilité des dimensions. Diamètre 1.0 mm – couleur blanc. Haute résistance et peu d'effets de rétrécissement à haute température.

Intercalaire

Aluminium extrudé

Dimensions du modèle SL20C: 20 x 6,5 mm.

Supérieur : extrudé intercalaire ouvert; Inférieur: extrudé intercalaire en forme de « U » avec 2 mm de projection; Côtés: intercalaire de côté en forme de « L » avec 8mm de projection sur un côté.

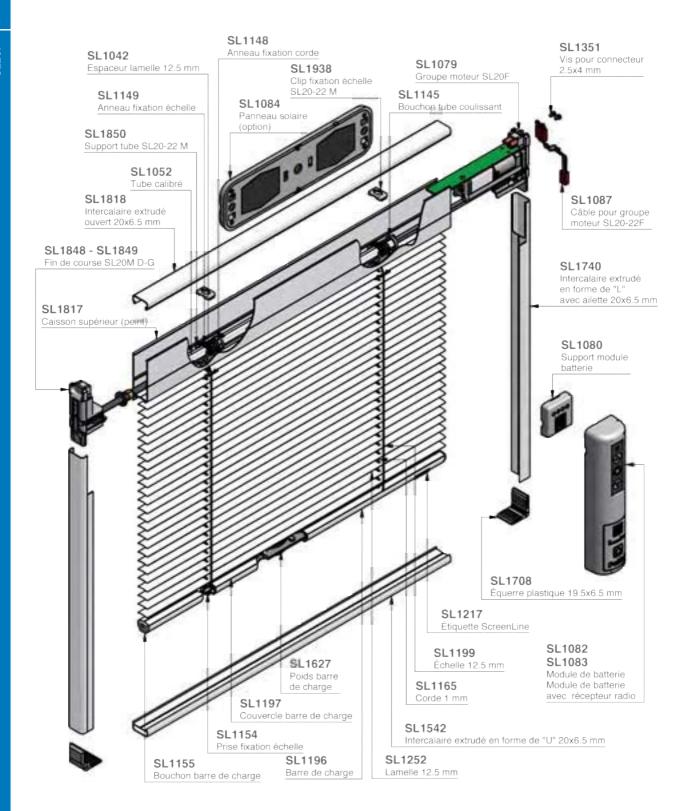
Dimensions du modèle SL22C : 22 x 6,5 mm.

Supérieur : extrudé intercalaire ouvert; Inférieur: extrudé intercalaire en forme de « U » avec 2 mm de projection; Côtés: intercalaire de côté en forme de « C » avec 8mm de projection sur chaque côté.

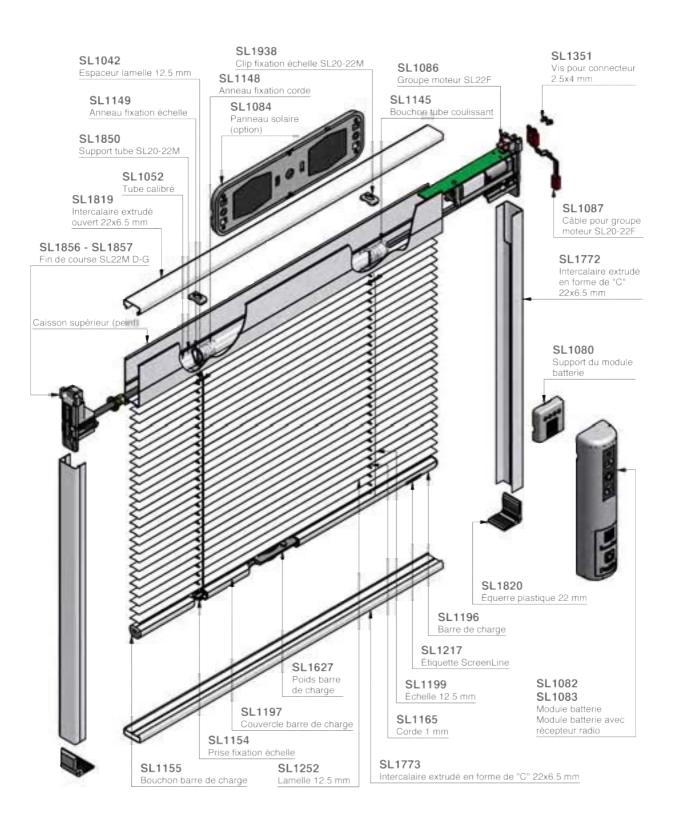
SL20F

2. schémas techniques

Croquis complet avec codes



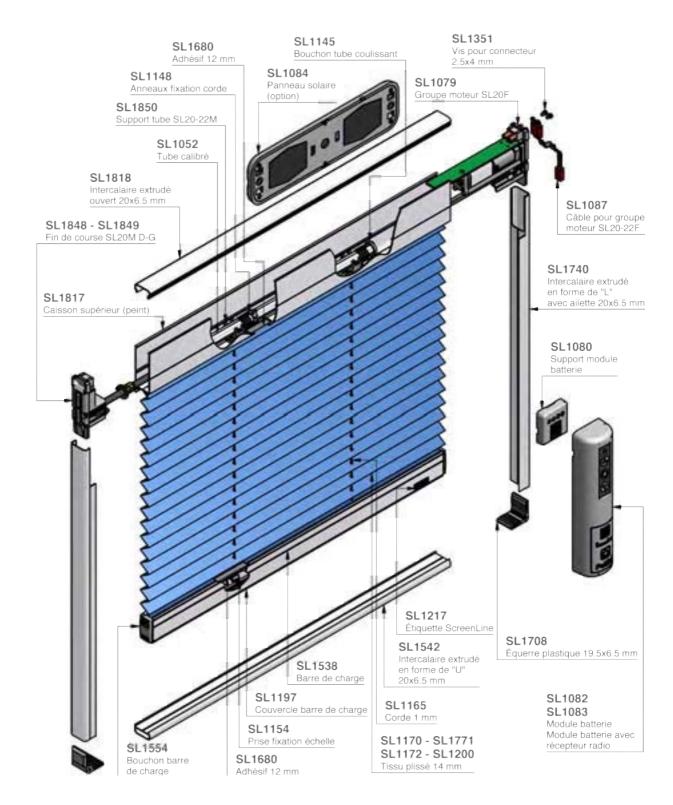
SL22F



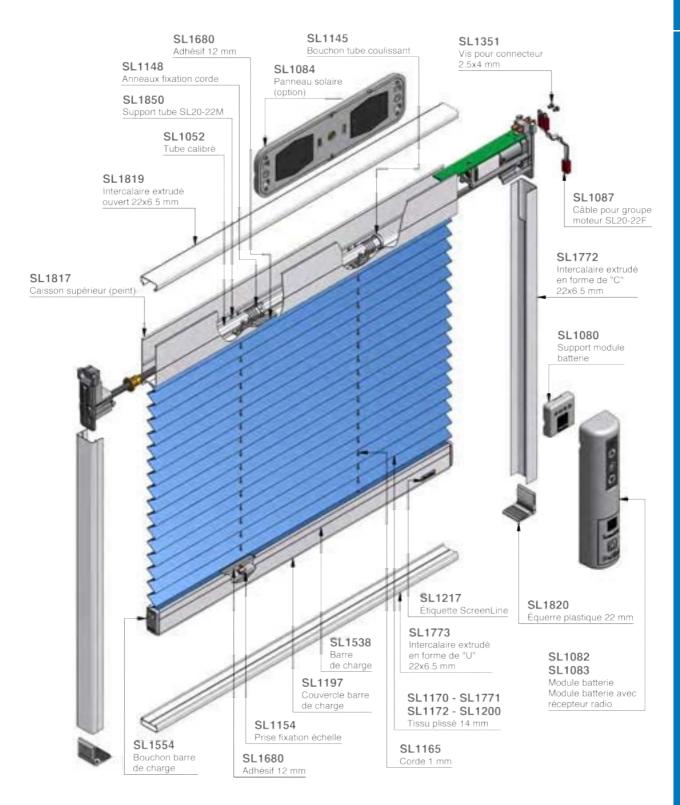
SL20F plissé

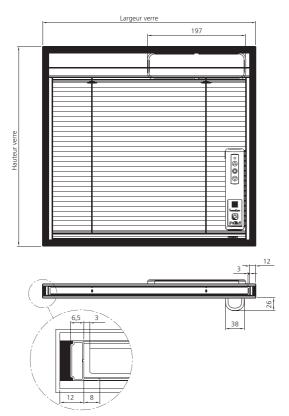
2. schémas techniques

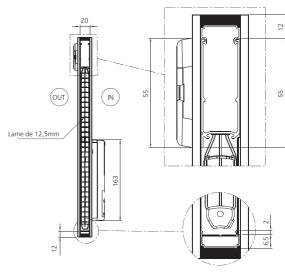
Croquis complet avec codes



SL22F plissé

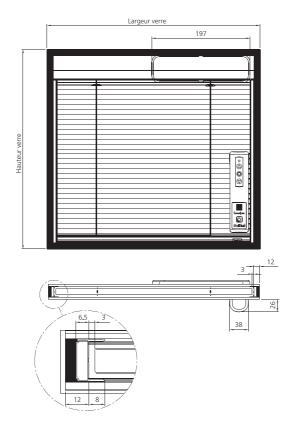


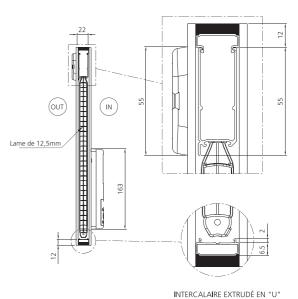




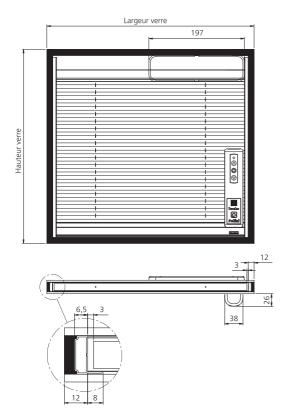
INTERCALAIRE EXTRUDÉ EN "U"

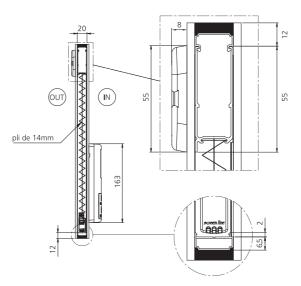
INTERCALAIRE EXTRUDÉ EN "L"





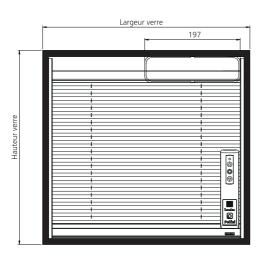
INTERCALAIRE EXTRUDÉ EN "C"

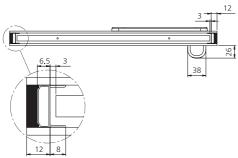




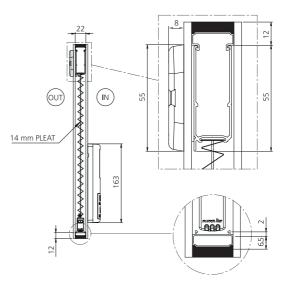
INTERCALAIRE EXTRUDÉ EN "U"

INTERCALAIRE EXTRUDÉ EN "L"





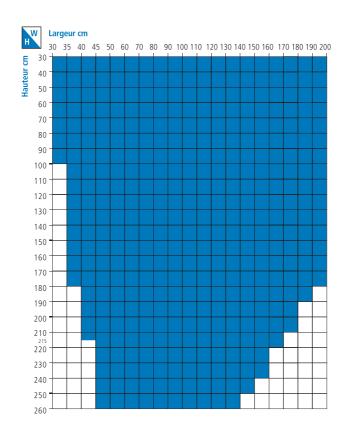
INTERCALAIRE EXTRUDÉ EN "C"



INTERCALAIRE EXTRUDÉ EN "U"

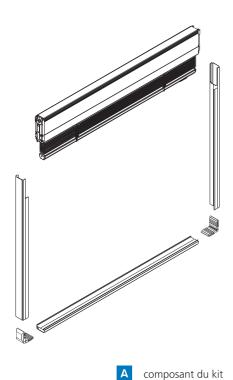


3. tableau de faisabilité



Réalisable

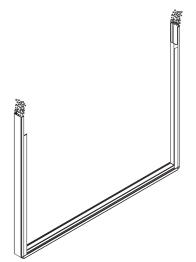
Non réalisable



Composant du kit ScreenLine®

A la réception de la fourniture, vérifiez l'intégrité de l'emballage et contrôlez que les composants sont identiques au bon de commande. Le kit inclut:

- store vénitien fixé sur l'intercalaire supérieur avec équerres assemblées
- 2 intercalaires (hauteur) forme « L » pour le SL20F
- 2 intercalaires forme « C » pour le SL22F
- 1 intercalaire inférieur en forme de « U »
- 2 équerres plastiques
- 2 vis
- 1 mètre de câble avec les connexions fixées



Assemblage du store

Préparation des intercalaires

Remplissez l'intercalaire approprié avec la quantité de tamis moléculaire nécessaire. Il est recommandé d'insérer les équerres aux extrémités inférieures de chaque intercalaire, remplissez de tamis moléculaire et bouchez l'ouverture avec du butyle ou autre pour éviter de perdre du tamis pendant les prochaines opérations. Assemblez-les avec l'intercalaire inférieur.

Appliquez le premier scellement de butyle sur l'intercalaire avec le store puis sur le reste des intercalaire formé précédemment. Durant cette opération, un grand soin doit être apporté à l'intégration du store, afin d'éviter toute poussière ou dommage des lamelles. C Assemblez l'ensemble des intercalaires pour former la structure complète.

Veillez à ce que l'intercalaire L soit présent lors le cas échéant des verres à couches. Veillez à la continuité du scellement de butyle, notamment sur les équerres.

notice de montage

Ligne d'assemblage

Passez le premier verre dans la machine à laver soit sur sa base soit sur sa hauteur. Positionnez le kit assemblé sur le premier verre, assurez vous que le caisson supérieur est en haut et du bon côté. Durant cette opération, un grand soin doit être apporté à l'intégration du store, afin d'éviter toute poussière ou dommage des lamelles. Positionnez l'ensemble uniformément sur le verre en s'assurant que tout soit bien parallèle et perpendiculaire, ensuite pressez pour obtenir un haut degré d'adhésion. Procédez à l'assemblage du second verre et passez l'ensemble dans la presse.

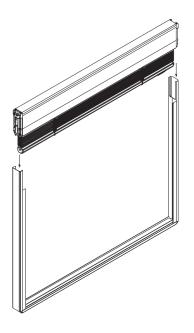
Remplissage gaz

Utilisez l'équipement approprié et en accord avec la procédure standard pour remplacer l'air interne par du gaz Argon.

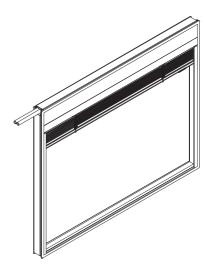
Essais

Après le passage dans la presse mais avant d'appliquer le dernier scellement, testez les fonctions du store en utilisant l'alimentation nécessaire et en s'assurant que le double vitrage est positionné à la verticale avec le store et le caisson supérieur vers le haut. Vérifiez que la barre de charge atteint l'intercalaire du bas. Nous ne conseillons pas d'autres types d'appareils électriques pour l'alimentation ou la commande.

A la fin du test, relevez complètement le store et insérez les tubes de silicone pour protéger les connecteurs électriques lors du second scellement.

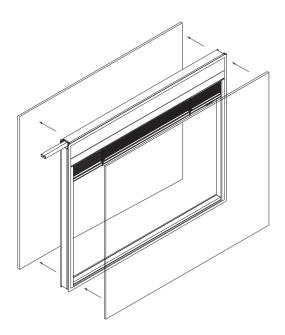


application butyle aux intercalaires (1er scellage)



insertion store sur intercalaires

notice de montage

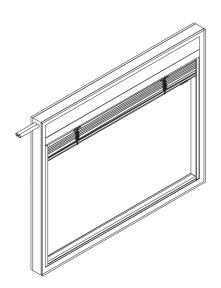


E assemblage verres

Second scellement

Remontez complètement le store et appliquez le second scellement en accord avec la norme EN1279-2.

Le second scellement doit être appliqué en s'assurant que la zone autour des tubes en silicone soit complètement remplie soit par le robot d'induction soit manuellement par l'ouvrier. Les tubes en silicone doivent être mis droit et ne pas être endommagés. Le dernier scellement est appliqué horizontalement, toute déflection du verre doit être corrigée, c'est-à-dire les verres doivent être parallèles notamment au centre. Après la polymérisation du second scellement, les tubes de protection siliconés peuvent être enlevés horizontalement.



scellement du vitrage isolant (2^{ème} scellage)

notice de montage

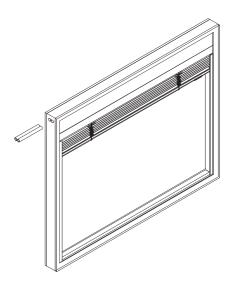
Notes

- Positionnez le double vitrage sur le transporteur : il doit être transporté avec le caisson supérieur vers le haut ; quand ceci n'est pas possible, disposez le double vitrage sur le côté le plus long avec le store complètement remonté.
- 2. Durant la pose s'assurer que le store intégré est parfaitement vertical dans le cadre afin d'éviter les frictions entre la barre de charge et la surface du verre pendant la montée et descente.

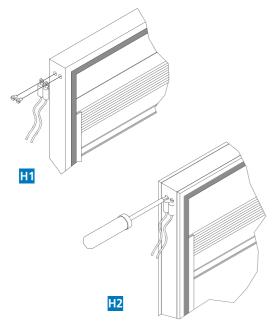
Transport et stockage

Pour les procédures de transport et de stockage merci de bien vouloir vérifier les recommandations qui sont mentionnées dans le catalogue technique ScreenLine®.

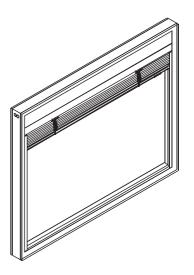
Dans ce cas, les contacts électriques sont immédiatement prêts pour être connecté au module de batterie.



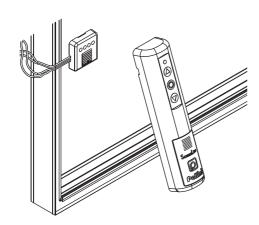
G élimination petits tubes



Dans ce cas, les contacts électriques sont immédiatement prêts pour être connecté au module de batterie. H



H branchement électrique



Module batterie

(SL1082 standard / SL1083 avec récepteur radio)

Le module de batterie est équipé d'une languette isolante pour la batterie, qui peut-être enlevée lors de l'installation. Lorsque le module de batterie avec la languette encore fixée est logé sur le support, la LED s'allume et clignote, signifiant que le panneau solaire est correctement connecté et suffisamment éclairé. Lorsque les piles doivent être remplacées, utiliser des piles rechargeables de type AA NI-MH 1.2V (2500mAh minimum).

Pour remplacer les piles, ouvrer le boîtier en deux parties en dévissant les vis situées à l'arrière. Enlever les piles souhaitées et remplacer les avec des nouvelles chargées. Suivre la polarité indiquée sur le support. Fermer à nouveau le boîtier.

Caractéristiques techniques:

• Dimensions:

163x38x26 (ht) mm

• Matériaux:

ABS résistant aux chocs

- Température de fonctionnement:
- -20° à +60°
- Batteries internes:

3 piles type AA, Ni-MH min, 2500mAh

- Contacteurs entre module et support en plaqué or
- Boutons:

montée, descente et programmation (bouton central)

• LED signalement:

phase de programmation, batteries faibles, seulement pendant le fonctionnement

• Protection:

IP42-44

Caractéristiques du récepteur radio:

• Fréquence de réception:

433,92 MHz

• Nombre de canaux mémorisable:

60

• Consommation au repos:

97uA

• Programmation:

automémorisation

• Antenne:

intégrée

• Protection:

IP42-44

Panneau solaire (SL1084)

Caractéristiques techniques:

• Dimensions:

200x55x8 (ht) mm

• Matériaux:

silicone amorphe

• Support cellule:

verre scellé avec le silicone

• Installation:

sur le verre, la fenêtre ou la façade ; peut-être fixé avec un adhésif double face ou des vis

• Sortie de câble:

longueur de 1,5m avec connecteurs de polarité

- Grille du support de la cellule photovoltaïque en verre
- Scellement total avec silicone spécial
- Non dégradable par les agents atmosphériques
- Degré de protection: IP55
- Plastique résistant aux rayons UV



Chargeur de batterie avec support (SL1081)

Caractéristiques techniques:

• Dimensions support:

33x35x9 (ht) mm

• Contacteurs:

plaqué or

• Adaptateur:

AC/DC, classe II pour une utilisation en intérieur

• Input:

AC 100-240 Vac, 50/60Hz, 0.1 A max

• Output:

DC 4.3 Vdc, 300mA

• Temps de recharge:

environ 10 heures (LED rouge éclairée pendant la recharge)

• Le chargeur de batterie est équipé de prises interchangeables.





Activation de la télécommande:

Pour activer le transmetteur, enlever les languettes de protection des piles (voir Fig 1).



Remplacement des piles:

Pour remplacer les piles du transmetteur, enlever les vis situées à l'arrière et enlever la partie arrière puis remplacer les piles souhaitées et introduire deux nouvelles piles Lithium CR2032 3V. (voir Fig 2).



Télécommande radio (SL1965)

La télécommande SL1965 est un transmetteur radio de 99 canaux, qui peut contrôler jusqu'à 99 modules de batteries. Elle contient un écran affichant le numéro du canal. Elle présente deux boutons : pour la commande (montée/descente) et la programmation, marqués par des flèches $\triangle \nabla$ placés à la verticale et deux boutons pour la recherche de canaux, marqué par + et - et placés horizontalement. Dans ce modèle, le bouton central, marqué par s, n'est pas utilisé. La télécommande est équipée de deux languettes de protection, qui doivent être enlevées lors de la première utilisation.

Caractéristiques techniques:

La télécommande radio a une antenne intégrée (SRD classe 3 selon EN 301 489-3). Transmission continue lors de la pression du bouton.

• Dimensions:

125x52x20 (ht) mm

• Poids:

65 grammes (piles incluses)

• Alimentation:

2 piles Lithium CR2332 3V

• Fréquence de transmission nominale:

433,92MHz

• Consommation:

3mA pendant la transmission

• Puissance de transmission:

150uW (power class 7a selon EN300 220-1/2)

• Modulation:

ASK

• Cycle:

< 1% (classe 2 selon EN 300 220-1/2)

• Moyenne d'alignement:

AR0

• Classe d'isolation:

classe 3 selon EN 60950-1

• Nombre de canaux:

aa

• Combinaison code:

roulement de code

• Boutons:

montée/descente ou programmation, recherche canaux, fonction micro inclinaison non utilisée

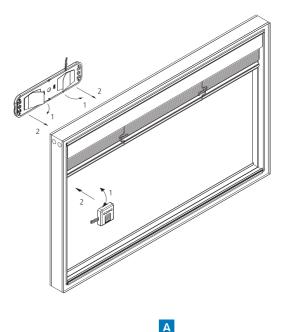
Application du module de batterie et panneau solaire

Avant de fixer le double vitrage dans son châssis, il est nécessaire d'appliquer le support du module de batterie et le panneau solaire (si commandé) ; assurez-vous que les fils ne sont pas coincés ou écrasés. Si le châssis n'a pas de joints nous conseillons de biseauter à l'endroit des fils.

Module de batterie

Application sur le verre

Nettoyez et séchez correctement la surface pour le support de toutes traces de silicone, saleté ou poussière; placez le support du module de batterie sur un côté du double vitrage, à côté du bord, à une distance telle que la parclose peut être facilement fermée et, en même temps, le module peut facilement être attaché à son support. Collez le support sur le verre avec l'adhésif après avoir positionné les 4 fils à travers la fente dans la direction la plus proche du bord du verre. A Une fois le support vigoureusement appliqué sur le verre, laissez au moins un jour pour la polymérisation correcte de l'adhésif avant d'appliquer le module de batterie.



Application sur le châssis

Faites un trou de 10 mm de diamètre à l'endroit où le support sera installé pour permettre l'introduction des fils et des connecteurs. Après avoir inséré les fils, fixez le support sur le châssis de la fenêtre en utilisant l'adhésif fourni. Dans le cas d'une base instable, il est possible d'appliquer le support au moyen de vis fournies. Pour cette opération, ouvrez le support (en dévissant les vis de raccordement), fixez la partie arrière du support sur le châssis au moyen des vis ISO 7049 prévu (NB : ne pas serrer les vis trop fort afin de ne pas endommager l'appui) et refermez le couvercle du support par l'intermédiaire de la vis ci-dessus.

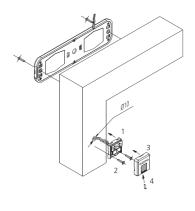
Panneau solaire

Application sur le verre

Collez (en utilisant l'adhésif double face fourni) le panneau solaire sur la partie haute du double vitrage, proche du bord, à une distance suffisante pour ne pas heurter le châssis lors du montage avec les fils sortant sur la partie haute. Insérez les fils sur la partie haute du double vitrage.

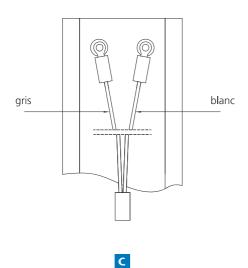
Application sur le châssis ou le mur

Appliquez le panneau solaire à l'endroit sélectionné, proche du bord du châssis, en utilisant l'adhésif double face ou via les 2 vis. Insérez les fils dans la partie haute du double vitrage. B





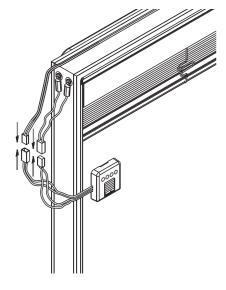
assemblage



Application des fils d'alimentation

Connectez les fils blanc et gris aux connecteurs du moteur (situés dans l'angle du double vitrage) à l'aide des rondelles spéciales et des vis M2x5 fournies. Le fil blanc doit être connecté à droite (vue du bord).

Il est recommandé que les vis soient correctement fixées pour éviter de les perdre malencontreusement, ce qui pourrait donner une interruption de la transmission du courant.



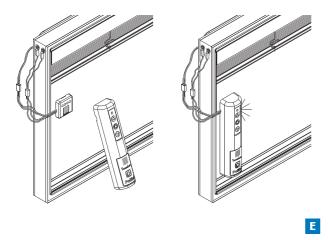
Connexions électriques

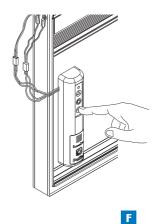
La connectique et les fils d'alimentation, fournis avec le kit store et les modules externes, sont équipés de connecteurs polarisés, les connexions se font plus facilement et ne requièrent aucune intervention par des opérateurs qualifiés, et permettent l'utilisation d'une alimentation de 3V DC uniquement.

Branchez les fils du support module batterie avec les fils correspondants provenant du moteur (fils blanc gris) et du panneau solaire (fils rouge jaune) à l'aide des connecteurs polarisés de même couleur.

Vérification de l'installation

Vérifiez la correcte installation en plaçant le module de batterie – avec les languettes de protection toujours fixées- sur le support correspondant: si la LED du module de batterie s'allume/clignote, le panneau solaire est correctement branché et suffisamment éclairé.

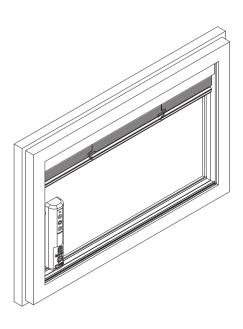




Testez le fonctionnement du store à l'aide des boutons poussoirs de montée et descente **F**, comme décrit dans le prochain paragraphe « fonction du store », assurez-vous que le module de batterie a été chargé préalablement au minimum 12 heures avec les languettes de protection enlevées.

Assemblage double vitrage et châssis

Avant de fixer le double vitrage sur le châssis, mettez l'excès de fils entre le châssis et le double vitrage, en évitant de les coincer ou de les écraser. Si le châssis n'a pas de joint, biseautez la zone d'application des fils pour les protéger.





Programmation de la télécommande

Enregistrement de canal

- Afficher le canal désiré sur l'écran de la télécommande en appuyant sur les boutons 🛟 ou 🔁.
- Appuyer sur le bouton du récepteur jusqu'à ce que la LED s'allume
- Relâcher le bouton
- Appuyer simultanément sur les touches (\(\lambda \rangle \)) de la télécommande
- Attendre jusqu'à ce que la LED clignote lentement, ce qui confirme l'enregistrement du canal

Suppression de canal

- Afficher le canal à supprimer sur l'écran de la télécommande en appuyant sur les boutons
- Laisser appuyer le bouton du récepteur jusqu'à ce que la LED s'allume et clignote rapidement
- Relâcher le bouton
- Appuyer simultanément sur les touches (▲▼) de la télécommande
- Attendre jusqu'à ce que la LED clignote lentement, ce qui confirme que le canal a été supprimé

Suppression de tous les canaux

- Laisser le bouton du récepteur appuyé jusqu'à ce que la LED commence à clignoter rapidement, puis plus lentement
- Relâcher le bouton
- Tous les canaux précédemment enregistrés sont maintenant effacés.

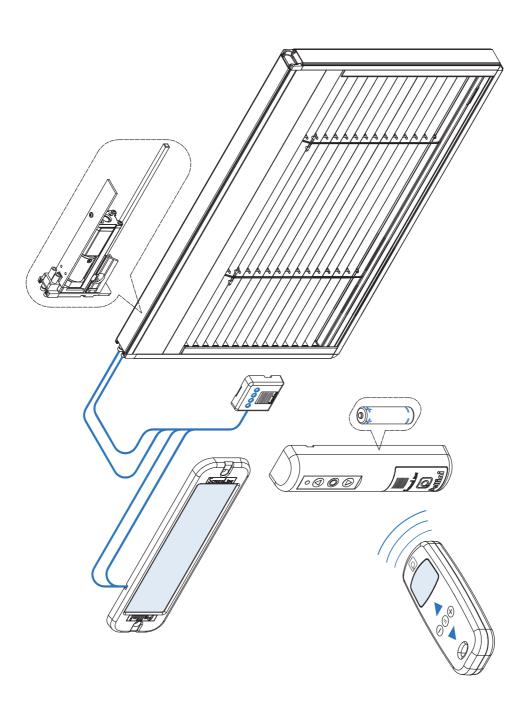
Note:

Les modules de batteries sans récepteur radio (SL1082) ne permettent pas l'enregistrement ou la suppression de canaux, même si leurs LED s'allument. Si aucune information n'est donnée, le récepteur quittera automatiquement le mode d'enregistrement ou de suppression après 20 secondes.

Mode orientation uniquement (seul le système SL20F ou SL22F)

Le système SL20F ou SL22F en store vénitien uniquement, peut aussi être programmé pour le mode inclinaison en respectant la procédure suivante : appuyer simultanément sur les boutons de montées et descentes du module de batteries pendant plus de 10 secondes (l'activation est confirmée par un petit mouvement du store).

Pour désactiver cette fonction, effectuer la même procédure.



7. Pellini Industrie® general sale terms and conditions

- 1. OVERALL The general sale terms and conditions specified below ("General Sale Terms and Conditions"), are an integrated part of the order and/or order confirmation regarding the products and/or services ("Order" and "Order Confirmation") submitted to and supplied by Pellini S.p.A. ("Company"). Therefore the order is accepted by the company and placed by the purchaser ("Purchaser") in compliance with the General Terms which unless otherwise agreed and undersigned by the Company must be deemed to prevail over the various clauses and conditions referred to by the Purchaser.
- 2. TRADEMARKS AND PATENTS The Company is the sole owner, or licensee in force of regular contracts, of all the rights of industrial property relative to the trademarks placed on the products constituting the object of the Order ("Products") and of all the patents in force of which the Products have been manufactured. The Purchaser is in no way authorized to remove the trademarks of the Company from the Products, to replace them with other trademarks nor to add trademarks and/or other distinctive signs other than those owned by the Company.
- 3. PRODUCTS OWNERSHIP The ownership of the Products, even after supply has taken place, resides with the Company until the aforementioned company account has been settled by the Purchaser the entire payment of all the invoices relative to the Products delivered to the purchaser according to that provided for by art. 6 shown below.
- 4. PRICES Prices are those specified in the Order or, if different, those specified by the Company in the Order Confirmation which are set based on the costs relative to materials, manufacturing or any other cost known to the Company on the date of the Order Confirmation. Should the Company decide to increase prices owing to increases recorded in such costs following that date, the Company will have to notify the Purchaser of the new prices, by registered letter or in writing, within 15 (fifteen) days after the date of the Order or, if subsequent, of the Order Confirmation. In this case, the new price will be deemed constituting the price of the Order, namely of the part of the order to be processed. If the new Price exceeds the previous one by over 10%, the Purchaser will be entitled to cancel the Order, namely the part of it still unprocessed by notifying such decision to the Company by written notice, possibly by registered letter, ahead of the Products shipment and, in any case, within and not later than 14 (fourteen) days after the date of forwarding of the price increase notice. Unless agreed otherwise in writing, the prices quoted by the Company are expressed in Euro and do not cover freight charges, insurance, loading and unloading of the Products and VAT or any other taxation, levies or duties and are ex works of the Company and delivered in standard packing.
- 5. PACKING, FREIGHT AND INSURANCE RISKS CHARGES Charges for standard packing of the Products are met by the company, while charges for special packing (e.g. pallets or wooden crates in case of shipment) are charged to the Purchaser.
- Freight charges of the Products through the forwarding company chosen by the Company and advanced by the same will be charged to the Purchaser in the invoice unless otherwise agreed. The Purchaser is also bound to pay to the Company an extra amount on the total amount of the Products specified in the invoice to meet with the expenses faced by the latter for insurance purposes. Freight charges of the Products are charged to the Purchaser who, within 3 (three) days after receipt, must inform the Company about any defect, damage, theft, shortage and delays occurred during the transport in order for the latter to file a complaint and formulate the necessary actions against either the forwarding company or the insurance company.
- **6. PAYMENT TERMS** The price of the Products will have to be paid by the Purchaser to the Company within the deadline indicated in the sale invoices issued by the latter. 14 (fourteen) days having elapsed from the date of payment, the Company will be empowered to issue a sight draft to obtain the due amount alongside the interests for delayed payment which amounts to that provided for by art. 5 of the decree 9.10.2002 no. 231. The company reserves the right to claim damages, if any.
- 7. BREACH OF THE PURCHASER The Purchaser who does not settle the payment within the agreed terms, will be held in default albeit he/she will not have received any default notice. In the case of default by the Purchaser to pay the purchase price of the Products to the Company, according to what provided for by the art. 6 mentioned above, the Company reserves the right to cancel the Orders entirely or partly or to suspend delivery of the outgoing Products bound to the Purchaser's warehouse, even without issuing a default or injunction notice to the Purchaser, and is subject, anyway, to compensation for damage.

Should the Order refer to more deliveries, with regard to which the Company has issued more invoices, the delayed payment from the Purchaser - even if by one day only - of such invoices - or even one of them only - authorizes the Company to suspend finally later deliveries of the Products. In addition the Company will also be entitled to cancel an Order or to suspend partly or entirely the supply of the Products to the Purchaser, should a change in the financial and economic conditions of the same occur, such that his/her solvency guarantee is reduced. If the Purchaser is declared bankrupt, declares shutting down or ceases anyway to exist, or undergoes restraint or seizure of his/her property, the Company will be entitled to delay or cancel future deliveries, if any, and/or to back out of any contract without losing the right to be paid the full purchase price of the Products. The credit collection charges faced by the Company - both during the course of court proceedings and out of Court proceedings - including the fees charged by the Italian Lawyers, set by the Ordine degli Avvocati (Association of Italian Lawyers), will be charged entirely to the Purchaser. The Purchaser will not be entitled to withhold or compensate any payment by an alleged credit towards the Company.

8. SITE OF DELIVERY OF THE PRODUCTS

The site of delivery of the Products is the factory of the company, based in Italy at Codogno (LO), Via Fusari, 19 ("Factory").

9. PRODUCTS DELIVERY TERMS Whereas the delivery of the Products is subordinate to the availability of the same at the Factory, the Company will do everything in its capacity to deliver the Products within the delivery terms agreed in the Order or, if different, in the Order Confirmation. Such terms, however, are approximate and not imperative. In case of delay, therefore, the Company will not be liable for breach of contract. Should a given delivery term have been agreed, the Purchaser will have to allow a proper extension - in any case not less than 30 (thirty) days - in order for the Company to fulfil its obligations. Only in case the agreed extension timeframe should be exceeded, will the Company be liable for breach of contract. Unless agreed otherwise in writing, the Company is entitled to carry out the delivery of the Products in instalments.

VÉNITIEN / PLISSÉ

SL20F SL22F

10. FORCE MAJEURE Should the Company be faced with the impossibility to carry out the delivery within the agreed terms, due to circumstances beyond its control such as, by way of illustration and not exhaustive: war, governmental restrictions, strikes or lockouts, work force demonstrations or other general or local events; fire, floods, explosions, natural catastrophes, or any other acts of God owing to which the Products have been damaged and/or destroyed or any event which, be that as it may, may cause problems to the Company in terms of manufacturing, delivery or supply of the Products, the Company, without obligation to provide explanations to the Purchaser, will be entitled to cancel all and/or part of the Order, while doing everything in its capacity to inform the Purchaser as soon as possible. It remains that, in these cases, the Purchaser will not be entitled to require any reimbursement from the Company as compensation for the damage, if any, suffered by the Purchaser and/or by third parties owing to the cancellation of the Order by the Company.

11. ORDER VARIATIONS, CHANGES AND CANCELLATIONS The Order of the Products is irrevocably confirmed by the Purchaser.

Barring what provided for by the art. 4 aforementioned, any changes or cancellations of the Order from the Purchaser and expressly authorized by the Company, will have to be communicated in writing to the latter by registered letter within, and at the latest. 10 (ten) days after the date of issuing of the Order.

12. NON COLLECTION OF THE PRODUCTS FROM THE PURCHASER Should the Purchaser not collect the purchased Products delivered to destination, the Company will be entitled, at its own discretion, to: (I) demand the settlement of the payment and leave the Products at the Purchaser's disposal; (II) proceed to the sale of the Products to third parties, without amendments or any other sort of measures having to be taken by the Legal Authorities. It remains that any stoppage dues arising from the non collection of the goods at the forwarding company, handling and freight charges applying to the Products are charged to the Purchaser. Should the Purchaser have difficulty in accepting the delivery for a period of time longer than 14 (fourteen) days, the Company will be entitled to back out of the contract. In any case, it is agreed that the Company is fully entitled to compensation for the damage suffered. 13. PRODUCTS WARRANTY AND COMPLAINTS All the Products supplied by the Company are guaranteed against production faults provided they are handled in compliance with correct procedures. The Purchaser is obliged to inspect the goods delivered upon receipt of the same. Complaints, if any, about Product faults are to be communicated to the Company by means of registered letter - or anyway in writing - : (I) in case of manifest faults, within and not later than 5 (five) days after receipt of the Products; (II) in case of hidden faults, within and not later than 8 (eight) days after ascertaining the fault and, however, not later than 30 (thirty) days after delivery of the Products. The above being stated, no complaint can be made unless judicially exerted by way of action or plea, within 3 (three) months after receipt of the single batches of Products, However complaints are to be provided with all the evidence necessary to their documentation. Inadequate information in this regard might cause delays to the Company to settle the complaint. It is agreed that, should this be the case, the Company will not be liable for such delays. Complaints regarding Products having been cut, used and/or processed after the delivery, will be rejected, except when faults other than production faults could not be detected before the processing of the goods. Complaints regarding the processing expenses of the delivered goods will be rejected. Differences of the Products from what specified in the Order or, if different, in the Order Confirmation with reference to quality, quantity, width, colours, finishes, size and the like, which stand for variations commonly accepted in the commercial practice or technically inevitable, will not be considered valid reasons for lodging complaints. The Purchaser is not entitled to give back the Products or refuse the delivery unless through written authorization of the Company. Being agreed that, in no way, will the complaints authorize the Purchaser to suspend or delay the payment of the invoices relative to the Products. Should the grounds of the complaint be conventionally or legally acknowledged and should it not be settled with the Company granting a discount on the purchase price of the Products, the Purchaser will be entitled to ask the Company to be reimbursed exclusively the price of all the defective Products as per the relative invoice. The Company will be entitled to choose, at its own discretion and upon return of the defective Products, whether (I) to replace the Products with other flawless Products or (II) to reimburse to the Purchaser the price paid by the latter for the defective Products. Being agreed, in any case, that the Purchaser will waive any claim of reimbursement for any direct or consequential damage that might arise. The Purchaser will further have to protect the Company against any possible complaint from third parties regarding goods or services supplied by the Company.

14. RETURNED GOODS In no way will the Purchaser be entitled to return the Products purchased and duly delivered by the Company, without written authorization of the Company.

Should such authorization be granted, the Purchaser, however, will have to specify the goods return authorization number provided by the Company in the forwarding note, upon express request of the Purchaser. The Products returned will have to be intact and in perfect conditions. Should the Products turn out damaged, the Company reserves the right, in its sole discretion, to: (I) reject the return of the Products; or (II) to charge the Purchaser with the cost of the Products and/or of all the steps required to their fixing. Forwarding of the returned goods will have to be free port at the Factory.

15. GOVERNING LAW AND PLACE OF JURISDICTION All the contracts executed by the Company will be governed by the laws in force in Italy except for the Vienna Convention on International Trade. For all disputes that should arise with regard to the contracts executed by the Company, in the first instance the Court of Lodi, Italy, will be the sole place of jurisdiction, being agreed that the Company is entitled to take legal measures against the Purchaser before the competent Court of the place of residence of the Purchaser or before any other competent Court.

- ScreenLine® is a Pellini S.p.A. product
- The ScreenLine® Technical Catalogue / Price List is the exclusive property of Pellini S.p.A.
- Pellini S.p.A. reserves the right to modify or alter the contents of the Technical Catalogue / Price List without notice, and therefore the content must be considered as indicative and not binding.

